



Abbaye des Saints Jean et Scholastique

Accueil monastique

**Bienvenue**



## En cas d'urgence

La nuit, en cas d'urgence, utilisez l'un des téléphones placés dans les couloirs de l'accueil monastique : vous serez immédiatement mis(e) en contact avec la sœur responsable de l'accueil monastique.

Tous les hôtes qui arrivent seront reçus  
comme le Christ. En effet, lui-même dira :  
« J'étais un hôte et vous m'avez reçu » (Matthieu 25, 35).

Règle de saint Benoît, 53, 1.

*Nous sommes heureuses de vous accueillir et de vous offrir un lieu favorable pour trouver le silence, retrouver la paix, méditer, approfondir votre vie spirituelle et/ou découvrir notre vie monastique.*

*Nous vous assurons que la sœur responsable de l'accueil monastique apportera tous ses soins pour satisfaire vos attentes, dans toute la mesure du possible.*

*En vous remerciant de la confiance et de la sympathie que vous nous témoignez, nous vous souhaitons un excellent séjour en notre abbaye.*

*Sachez aussi que nous vous portons, aujourd'hui, demain et après votre séjour, dans notre prière.*

*La communauté  
des sœurs bénédictines  
de l'abbaye de Maredret*

# La vie à l'abbaye

Les propositions suivantes vous permettront d'utiliser les différentes possibilités mises à votre disposition par la communauté des sœurs :

- Si vous souhaitez **prier avec la communauté**, vous avez la possibilité d'assister à l'Eucharistie quotidienne et aux offices à la chapelle (1<sup>er</sup> étage).
- Si vous voulez **prier seul(e)**, vous avez accès à l'oratoire (2<sup>ème</sup> étage).
- Si vous désirez **prier, partager et louer** avec la communauté des sœurs et des amis de l'abbaye, venez à la chapelle (1<sup>er</sup> étage).
- Si vous souhaitez vous joindre à la communauté des sœurs pour l'**adoration du saint Sacrement**, venez à la chapelle (1<sup>er</sup> étage) le lundi de 9 heures 30 à 10h (sui de la messe).
- La communauté vous propose aussi une heure de présence auprès du Sacré Coeur de Jésus (Garde d'Honneur)  
Venez et devenez consolateur du Coeur de Jésus. Chaque premier vendredi du mois. (1/1, 5/2, 4/3, 1/4, 6/5, 3/6, 1/7, 5/8, 2/9, 7/10, 4/11, 2/12)  
Adoration de 15h00 à 16h00, suivie de l'Eucharistie à 16h00 en honneur du Sacré Coeur de Jésus.
- Vous pouvez également venir et prier avec la communauté le chapelet et répondre à l'appel de N.D. de Fatima. Premier samedi pendant 5 mois (6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin). A 10h30 Chapelet + méditation et à 11h30 Eucharistie.
- Si vous voulez **lire**, la bibliothèque de l'accueil monastique (1<sup>er</sup> étage) est à votre disposition.
- Si vous désirez **rencontrer une sœur**, faites-en part à la sœur responsable de l'accueil monastique.
- Si vous souhaitez **profiter du beau temps**, vous avez accès au jardin réservé aux hôtes (accès à l'arrière de la stèle Saint-Jean Baptiste dans la cour d'honneur).
- Si vous avez envie de **découvrir la chapelle Notre-Dame de Grâce**, proche de l'abbaye, demandez le chemin à la sœur responsable de l'accueil monastique.
- Si vous voulez **rendre un service gratuit** à la communauté (vaisselle, épluchage, cueillette, etc.), dites-le à la sœur responsable de l'accueil monastique.
- Si vous souhaitez **découvrir les productions de l'abbaye** (confitures, pâtes de fruits et jus de pomme réalisés avec les fruits des vergers, reproductions d'enluminures, images religieuses, cartes postales, carte des promenades de la région, etc.), passez par le magasin monastique ouvert tous les jours, de 9 h 30 à 11 h 15, de 12 h 30 à 13 heures et de 14 h 15 à 18 heures.

- Si vous avez envie d'**en savoir plus sur l'histoire de l'abbaye** et sur sa communauté, visitez les deux petites expositions permanentes situées à proximité du magasin monastique et/ou participez aux visites guidées gratuites de l'abbaye qui ont lieu chaque dimanche à 15 heures, d'avril à octobre.
- Si vous avez des **suggestions à faire**, communiquez-les à la sœur responsable de l'accueil monastique.

# Les horaires

## Accès à l'abbaye

Les grilles de la cour d'entrée sont ouvertes le matin à 7h00. Elles sont fermées le soir :

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 21h30
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 20h00

## Repas

Petit-déjeuner (self-service) : de 8 h à 9 heures.

Dîner: 12 h 45 précises

13 heures précises (le dimanche et les jours fériés)

Goûter (collation légère) :

de 16 heures à 17 heures.

Souper: 18 h 45 précises.

## Offices

Méditation (oraison) 7 heures

Laudes 7 h 30

Tierce 9 h 15

Sexte suivi de l'Eucharistie 11 h 30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du mois : adoration à 15h 00 et messe à 16h00)

Vêpres 18 heures

Vigiles 20 h 15



## La vie spirituelle

L'abbaye de Maredret a été fondée par sept sœurs le 8 septembre 1893. Depuis, la communauté bénédictine n'a cessé d'essayer de vivre, jour après jour, l'Évangile et la Règle de saint Benoît dans un esprit de charité fraternelle.

La solide formation biblique et religieuse de Madame Cécile de Hemptinne, fondatrice et première Abbesse, a été acquise à l'abbaye Sainte-Cécile de Solesmes (Département de la Sarthe - France) de 1889 jusqu'à son arrivée à Maredret. Cette formation lui a permis de participer activement à la construction et à la décoration de l'abbaye néogothique et, plus particulièrement, de son église abbatiale.



Agnès de Hemptinne à l'âge de 17 ans (janvier 1887).



Madame Cécile de Hemptinne, première abbesse.

L'atelier d'enluminure, constitué dès la fondation de l'abbaye, a créé des chefs-d'œuvre issus des talents mais aussi de la prière de la communauté qui pratique toujours la méditation quotidienne (*Lectio divina*).

La production de plus de 4.000 images religieuses différentes (IMALIT), imprimées à des millions d'exemplaires et diffusées dans le monde entier, nous laisse le résultat d'un travail artistique remarquable issu d'une vie spirituelle intense.

Les causeries et les articles des quatre abbesses de l'abbaye (Madame Cécile de Hemptinne, Mère Maura Coornaert, Mère Pia Genart et Mère Bénédicte Witz, l'actuelle abbesse) représentent un trésor qui reste à (re)découvrir.

Aujourd'hui, la communauté organise des journées et des retraites destinées à partager ce riche héritage spirituel avec les visiteurs et les hôtes qui désirent passer quelques heures ou quelques jours à l'abbaye de Maredret.

C'est dans la paix et le silence que s'apprécient les fruits de la prière, de la contemplation et du travail des sœurs de la communauté de Maredret.



# Tarifs

Afin d'accueillir les hôtes désireux d'apprécier le silence et la paix de l'abbaye de Maredret, la communauté pratique les prix les plus justes au niveau de l'accueil monastique :

- **Nuit + journée complète** (petit-déjeuner, dîner, goûter et souper) : 35 euros par personne.

## Prix à la carte

- **Petit-déjeuner** : 6 euros par personne.
- **Dîner** : 15 euros par personne.
- **Souper** : 11 euros par personne.
- **Nuit** : 20 euros par personne, 25 euros pour une nuit de passage
- **Location d'une paire de draps** : 10 euros.
- **Location d'une serviette + gant de toilette** : 2,50 euros.
- **Prix étudiants** : 33 euros par jour

Un supplément de 2 euros par jour vous sera demandé à partir du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai inclus sur le prix de la pension complète ou de la nuitée.

L'abbaye de Maredret ne possède pas de terminal de paiement.

**Le paiement du séjour se fait en liquide à l'arrivée** et il peut aussi s'effectuer par virement une semaine avant l'arrivée au numéro du compte.

# Départ

Le **jour du départ**, avant de quitter votre chambre, merci :

- de **nettoyer le lavabo** ;
- de **vider la poubelle** dans la grande poubelle placée à chaque étage ;
- de **fermer le radiateur** (en mauvaise saison).

La **remise des clés** (chambre + entrée de l'accueil monastique) à la sœur responsable de l'accueil monastique se fait :

- pour les **personnes individuelles** : chaque personne remet ses deux clés avant son départ ;
- pour les **groupes** : chaque participant restitue ses deux clés au responsable du groupe qui les remet avant son départ.



# Permanence

La sœur responsable de l'accueil monastique se tient à la disposition des hôtes dans son bureau chaque jour de 9 h 30 à 11 heures.



Pour plus d'information, veuillez consulter notre site web [www.accueil-abbaye-maredret.info](http://www.accueil-abbaye-maredret.info)

## Pour que votre séjour se passe bien

Le respect des autres hôtes et des sœurs de la communauté vous permettra de bénéficier au maximum du cadre dans lequel vous vivez quelques heures ou quelques jours (maximum une semaine) à l'abbaye.

Voici les règles de vie que nous vous demandons de bien vouloir respecter lors de votre séjour à l'accueil monastique :

- L'abbaye est un **espace de silence**.  
On ne parle pas dans les couloirs, on parle à voix basse dans sa chambre et on coupe la sonnerie de son GSM en tous lieux. On respecte le grand silence de la nuit dès le souper, lequel est suivi de l'office des Vigiles.
- L'abbaye est un **espace de découverte et de partage**.  
L'aide pour dresser et débarrasser les tables et pour faire la vaisselle est appréciée. Le dîner et le souper sont pris en silence avec un accompagnement

musical favorisant la découverte et le partage de notre vie monastique. On ne va pas dans les chambres des uns et des autres. La bibliothèque (1er étage) ainsi que le jardin réservé aux hôtes permettent de tenir des conversations en dehors des repas.

- **L'abbaye est un espace non fumeur.**

Les fumeurs bénéficient d'un lieu situé à l'extérieur des bâtiments de l'abbaye, sous le porche de l'accueil monastique. Les mégots ne sont pas jetés à terre. On ne fume plus après 21 heures.

- **L'abbaye est un espace sans alcool.**

On ne consomme de l'alcool ni dans sa chambre ni dans les salles de réunion. Une bière de table de faible teneur en alcool est toutefois proposée aux hôtes qui le souhaitent lors du repas de midi.

- **L'abbaye est un espace patrimonial.**

On respecte les locaux, le mobilier et le matériel mis à disposition. On n'oublie pas de restituer les deux clés avant son départ. On respecte les consignes lors de l'utilisation de l'ascenseur. Contrairement à ce que pourraient faire penser nos vastes et grands bâtiments, notre communauté est loin d'être riche : tout vol, toute dégradation ou toute destruction donnera lieu à une réparation ou à un dédommagement financier.

## La chapelle Notre-Dame de Grâce

Ne manquez pas de découvrir la chapelle Notre-Dame de Grâce, proche de l'abbaye de Maredret.

Pour y accéder, sortez par le porche de l'abbaye et prenez la rue à gauche, en longeant le mur d'enceinte. Après une centaine de mètres, à gauche, pénétrez dans le bois en empruntant le chemin forestier qui longe le mur d'enceinte. En sortant du bois, vous verrez la chapelle Notre-Dame de Grâce située en face de la Rue Neuve Niole.

L'origine de l'implantation de la dévotion à Notre-Dame de Grâce dans le village de Maredret remonte au lendemain de la première guerre mondiale.

Vers 1930, Mère Lutgarde Claes, de l'abbaye de Maredret, peint sur métal une copie de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Grâce déjà vénérée en l'église de Berzée (Walcourt – Province de Namur) depuis le début du siècle. Cette peinture, posée dans une niche, prend place dans le jardin des sœurs qui s'occupent de l'école (Soeurs de Pesche), au centre du village.

Progressivement, l'idée de construire une chapelle sur un terrain appartenant à l'abbaye fait son chemin.

La bénédiction solennelle du sanctuaire par M. l'Abbé Vital-Joseph Prélat, Curé de Berzée et délégué de l'Evêque de Namur, a eu lieu le 8 septembre 1931.

Chaque année, le jour de la fête de l'Assomption (15 août), une procession a lieu de l'église abbatiale de Maredret à la chapelle Notre-Dame de Grâce.



Photos © Yves Van Cranenbroeck –© archives de l'abbaye de Maredret.

Vous pouvez visiter notre site : [www : accueil-abbaye-maredret.info](http://www.accueil-abbaye-maredret.info)